



Vol 27 | No 9 | Déc. 2014

Conseil fédéral des 2, 3,
et 4 décembre

EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | fiqsante.qc.ca



« LE PROJET DE LOI 10 N'EST PAS UN CADEAU! »

À l'approche des fêtes, les 600 déléguées réunies en conseil fédéral ont tenu à manifester devant les bureaux du premier ministre Philippe Couillard, à Montréal, afin de lui signifier leur mécontentement face au projet de loi 10 et de lui offrir en cadeau de véritables solutions pour améliorer le système de santé.

« M. Couillard, en tant que professionnelle en soins, je sais à quel point les services de proximité sont importants pour les patient-e-s. Au lieu de centraliser les pouvoirs dans les mains du ministre de la Santé et des Services sociaux, comme le suggère le projet de loi 10, j'ai une solution pour vous : décentraliser les soins et les services de santé de première ligne vers des cliniques de proximité gérées par la communauté concernée. »

Membre de la FIQ

« M. Couillard, le projet de loi 10 ouvre la porte à la privatisation de nos services de santé. Au lieu de cela, en tant que professionnelle en soins œuvrant dans le réseau public, je considère qu'il serait plus adéquat de mettre en place des mesures claires pour empêcher les établissements de santé du Québec d'avoir recours au secteur privé à but lucratif dans la dispensation des services par le biais de la sous-traitance. »

Membre de la FIQ

Les déléguées ont ainsi offert à M. Couillard un traîneau rempli de cadeaux provenant de toutes les régions du Québec dans lesquels les membres de la FIQ avaient inséré des propositions pour corriger certaines problématiques du réseau de la santé. Ces idées avaient été rédigées par les membres lors d'activités tenues dans les établissements la semaine précédant l'instance.

« Monsieur Couillard, nous en avons des solutions pour solidifier notre réseau public de santé, pour rendre les soins plus accessibles et mieux adaptés à la population. Nous sommes aujourd'hui ici pour vous offrir ces solutions. Espérons que vous aurez l'audace de déballer nos cadeaux et de considérer

ce que les professionnelles en soins ont à vous proposer », a martelé Régine Laurent, présidente de la FIQ.

« M. Couillard, si votre objectif est d'assainir les finances publiques et d'optimiser chaque dollar investi, je vous suggère plutôt de procéder à la révision de la politique du médicament et à mettre en place, de manière urgente, des mesures visant à contenir les coûts des médicaments ainsi qu'un régime public universel d'assurance médicaments. »

Membre de la FIQ

Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII), a également pris la parole en soutien aux professionnelles en soins du Québec. « La mobilisation d'aujourd'hui servira d'exemple partout ailleurs au Canada! Je vous encourage à continuer votre lutte contre le projet de loi 10 », a-t-elle déclaré.

S'adressant à M. Couillard, Régine Laurent a conclu son discours en invitant M. Couillard à ne pas se priver de l'expérience et de l'expertise des professionnelles en soins. « Écoutez ce que nous avons à dire! C'est le plus beau cadeau que vous puissiez faire à la population! » ■



MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 27, n° 9, décembre 2014 | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ | Tirage : 63 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert : Maryse Laflamme, CSSS du Haut-Saint-François - SPSE | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIQ en Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | info@fiqsante.qc.ca



LE GRAND DÉMANTÈLEMENT!

Régine Laurent

Arrêtez-les quelqu'un! S'ils continuent, il ne restera bientôt plus rien du filet social qui nous est si cher. S'ils continuent, ils vont accroître les inégalités sociales, saccager les mécanismes de redistribution de la richesse, affaiblir les plus vulnérables et appauvrir les familles et la classe moyenne. S'ils continuent, le Québec fera un bond spectaculaire en arrière.

Je parle, bien entendu, du gouvernement libéral. Nous sommes les spectatrices du Grand démantèlement et d'une attaque frontale envers la justice sociale et l'égalité des chances. Ce grand bouleversement, le Parti libéral n'en a pas dit un mot en campagne électorale. On peut dire, en quelque sorte, qu'il nous a bernées!

Pourtant, il est clair que son plan était déjà fait, puisqu'à peine arrivé au pouvoir, il a lancé son train fou de réformes en prétextant que les finances publiques sont tellement mal en point que l'austérité est incontournable pour assurer la prospérité aux générations futures.

La vitesse à laquelle le gouvernement opère son saccage est la preuve qu'il veut à tout prix éviter que la résistance s'organise. Il essaie de nous submerger, de nous plaquer contre le mur en

nous imposant en même temps sa réforme du réseau de la santé, les coupes dans les services, les négociations pour le renouvellement de notre convention collective et son austérité généralisée. Mais c'est bien mal nous connaître. Nous en avons vu d'autres.

On ne tombe pas des nues, on les avait vus venir. On a mis en place les dispositions et établi les plans nécessaires pour mener ces batailles de front. Comme professionnelles en soins, nous avons l'écoute et l'attention de la population québécoise. Nous devons la mobiliser derrière nos revendications et nos propositions. Nous avons déjà posé et poserons dans les prochains mois plusieurs actions en ce sens.

À cet effet, nous avons lancé dernièrement une vaste campagne de valorisation des professionnelles en soins avec l'appui de l'auteur-

compositeur-interprète connu et très apprécié, Vincent Vallières. Sous le thème « Ça suffit. Laissez-nous soigner. », cette campagne exprime bien ce que nous voulons faire, nous, les professionnelles en soins de la FIQ : prodiguer des soins sécuritaires et de qualité dans des conditions humaines.

Je vous invite d'ailleurs à consulter le site <laisseznoussoigner.org> pour visionner et consulter nos différentes publicités, dont la chanson « Je suis là au front » écrite et composée par Vincent Vallières spécialement pour nous.

Donc, nous avons un plan et nous agissons. Mais pour réussir, nous avons surtout besoin de solidarité, de solidarité entre nous. N'hésitez pas à vous impliquer et à participer aux activités de votre syndicat! ■

BONNE RETRAITE !

Au nom de l'ensemble de la délégation, du Comité exécutif et des employés de la FIQ, Régine Laurent a profité de ce conseil fédéral pour souligner le départ à la retraite de Luc Séguin, conseiller syndical au secteur Relations de travail au bureau de Montréal. Nous lui souhaitons une excellente et longue retraite bien méritée.



NÉGOCIATION

La FIQ se penchera sur les impacts du projet de loi 10
« Ça suffit. Laissez-nous soigner. »



Guylaine Boulanger, CHU de Québec

LA FIQ SE PENCHERA SUR LES IMPACTS DU PROJET DE LOI 10

Ce conseil fédéral a été l'occasion pour les déléguées d'adopter un plan de travail et de mettre sur pied un comité stratégique et des groupes de travail pour faire face à la nouvelle réalité à laquelle seront confrontées les professionnelles en soins à la suite de l'adoption du projet de loi 10.

La FIQ veut ainsi être prête sous tous les aspects quand le ministre de la Santé aura fait adopter sa réforme et lorsqu'il opérera son application. Même si elle s'oppose à la réforme proposée par Gaétan Barrette, la Fédération a la responsabilité d'être prête aux chambardements qui seront imposés aux professionnelles en soins et aux patient-e-s. Et les impacts sont nombreux. De l'organisation du travail au mode de fonctionnement syndical en passant par la dispensation des soins, toutes les professionnelles en soins seront affectées.

Des militantes de partout au Québec prendront part activement au comité stratégique et aux groupes de travail et des discussions auront lieu dans diverses instances. Un dossier à suivre. ■



JE SUIS LÀ AU FRONT

Paroles et musique -
Vincent Vallières

Ça jase austérité et compression
Ça jase pilules, combines, prescriptions
Et ça se fout des nuages à l'horizon
Ça fait des promesses, des discours démagogiques
Ça sent l'ennui, l'angoisse bureaucratique
Et ça me prie de ne pas céder à la panique
J'en perds le fil de ma routine
Je sens qu'on me prend pour une machine
Heille! Je deale avec le doute, le deuil, la vie des gens
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc
Ça jase détours, détails, projections
Ça prétend connaître la solution
C'est le grand vide, ça manque d'inspiration
Encore nous serrer la ceinture
Encore des menaces de coupures
Je suis déjà fendu en quatre, qu'est-ce que tu veux que je fasse?
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc
Ahahahahah je suis là au front
Ahahahahah écoute-moi donc

« ÇA SUFFIT. LAISSEZ-NOUS SOIGNER. »

Le 23 novembre dernier, la FIQ a lancé avec la participation et l'appui de Vincent Vallières la campagne « Ça suffit. Laissez-nous soigner. ». L'initiative a pour objectif de rappeler à la population québécoise le travail extraordinaire accompli quotidiennement par les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes du Québec.

Cette campagne vise également à rappeler aux Québécoises et aux Québécois que les professionnelles en soins travaillent régulièrement dans de dures conditions. « La FIQ, c'est 65 000 personnes qui travaillent avec compassion et dévouement dans des conditions vraiment pas toujours évidentes », affirme Vincent Vallières dans des publicités télé et radio disponibles sur <fiqsante.qc.ca>.

L'auteur-compositeur-interprète, dont le père a été infirmier, rappelle

également que les « infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes de la FIQ se donnent corps et âme pour nous soigner à chaque jour ». La campagne s'échelonne sur plusieurs semaines.

Soulignons que la publicité télé sera diffusée à Radio-Canada, TVA, V Télé, RDS et TVA Sports et la publicité radio pourra être entendue dans de nombreuses stations dans toutes les régions du Québec. La FIQ sera également présente dans

le Journal de Montréal, le Journal de Québec, Le Devoir, Le Devoir/Tablette, Le Soleil, La Presse, La Presse+, The Suburban et sur de nombreux panneaux routiers ainsi que sur le Web.

Vincent Vallières ne s'est pas limité à offrir son appui aux professionnelles en soins de la FIQ, il leur a aussi écrit une chanson! Vous pouvez télécharger la chanson ou visionner la vidéo sur <laisseznoussoigner.org>. ■

Ça suffit.
LAISSEZ-NOUS SOIGNER.



fiqsante.qc.ca





ÉTATS FINANCIERS 2013 UN BILAN POSITIF

Les déléguées ont pris connaissance des états financiers de la FIQ, présentés par le trésorier Roberto Bomba, pour l'année 2013. Elles ont pu ainsi partager une vision commune des sommes allouées aux différents postes budgétaires et avoir une évaluation précise des coûts liés aux différentes activités de l'organisation.

Le comité Vérification interne, composé de Louise Gilardeau et Pascal Beaulieu, a présenté son rapport pour l'année 2013 à la délégation. Le comité s'est dit heureux de constater les efforts faits par la Fédération pour informer et faire participer ses syndicats affiliés, ses militantes et ses membres aux orientations de la Fédération par l'entremise de différentes approches auprès de celles-ci. Au cours de son prochain mandat, le comité souhaite suivre les priorités d'action adoptées lors des instances de la Fédération. Par exemple, le développement de nouvelles formations, les consultations réalisées par l'entremise de projets spéciaux, l'évaluation du coût des instances ainsi que d'autres priorités que la délégation pourraient soulever, et ce, tout en continuant de se pencher sur les sujets déjà à l'étude par le comité.

Les finances de la FIQ font toujours l'objet d'une gestion rigoureuse. En effet, un suivi administratif des différents postes budgétaires est réalisé mensuellement afin de prévenir ou d'anticiper tout dépassement de coût. De plus, un suivi trimestriel est fait au Comité exécutif de la Fédération de manière à ce qu'il fasse les ajustements nécessaires pour atteindre les cibles budgétaires.

La FIQ identifie et vérifie tous les écarts importants lorsqu'elle analyse ses états financiers de façon à pouvoir réajuster le tir rapidement. Cette façon de faire a assurément des effets positifs, puisque les états financiers de 2013 ne révèlent aucune surprise majeure.

Les priorités établies par la FIQ se sont traduites par l'investissement de ressources humaines et financières nécessaires à leur réalisation, ce qui permet de terminer l'année financière 2013 avec un surplus de 505 533 \$ alors qu'un déficit avait été prévu.

Toutefois, malgré un bilan positif, une gestion rigoureuse est nécessaire pour préserver la santé financière de la FIQ, particulièrement dans un contexte d'austérité du gouvernement libéral.

Les déléguées ont adopté à l'unanimité les états financiers 2013. ■

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	29 489 659	28 120 540
Intérêts	167 960	150 116
Subventions	52 862	47 713
Autres revenus	<u>16 971</u>	<u>54 197</u>
Total des revenus	29 727 452	28 372 566
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	<u>2 115 587</u>	<u>1 925 191</u>
SECTEURS		
Relations de travail	13 512 254	13 366 071
Secteurs et services	1 122 486	690 989
Sociopolitique	483 657	519 545
Condition féminine	428 158	358 009
SST	334 500	291 562
TOT	492 569	493 493
Sécurité sociale	<u>251 211</u>	<u>240 601</u>
Total des secteurs	16 624 835	15 960 270
SERVICES		
Éducation-Animation	492 221	574 627
Organisation syndicale	607 554	613 843
Communication-Information	989 065	821 593
Traduction et Web	<u>325 599</u>	<u>295 827</u>
Total des services	2 414 439	2 305 890
Administration (incluant informatique)	6 841 105	6 950 177
Ressources humaines	<u>1 225 953</u>	<u>1 289 036</u>
Total des dépenses	29 221 919	28 430 564
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>505 533</u>	<u>(57 998)</u>

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2013

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2012	3 578 158	14 214 582	2 913 982	144 364	359 286	21 210 372
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2012	3 578 158	14 214 582	2 913 982	144 364	359 286	21 210 372
Revenus de l'exercice 2013	1 076 112	29 727 452	1 600 000	170 280	2 235 000	34 808 844
Dépenses de l'exercice 2013	<u>616 030</u>	<u>29 221 919</u>	<u>538 010</u>	<u>158 605</u>	<u>2 449 519</u>	<u>32 984 083</u>
Excédent de l'exercice 2013	460 082	505 533	1 061 990	11 675	(214 519)	1 824 761
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2013	<u>4 038 240</u>	<u>14 720 115</u>	<u>3 975 972</u>	<u>156 039</u>	<u>144 767</u>	<u>23 035 133</u>
Surplus affecté-mobilier/équipement		1 194 461				
Surplus affecté-siège social		7 747 624				
Surplus affecté-informatique		3 792 875				
Surplus accumulé non affecté		1 985 155				

FINANCES

États financiers 2013 – Un bilan positif (suite)

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
<i>CONTRIBUTION DU FAG</i>		
Cotisations régulières	1 600 000	1 600 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	0	175
Total de la contribution	1 600 000	1 600 175
<i>NÉGOCIATION</i>		
Salaires et avantages sociaux	306 492	306 991
Frais de déplacement	31 470	51 406
Frais de location	775	5 383
Frais de reprographie	9 681	0
Messagerie et communication	0	0
Honoraires professionnels	129 978	107 206
Publications	0	7 761
Frais d'adhésion	1 236	2 983
Conseils fédéraux	0	0
Autres dépenses	58 095	58 977
Négociation privée	283	0
Total des frais de négociation	538 010	540 707
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>1 061 990</u>	<u>1 059 468</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013	Fonds de défense syndicale	Fonds d'adminis- tration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	1 265 478	3 973 190	5 238 668
Placements temporaires	2 825 245	8 514 295	11 339 540
Avances au Fonds d'administration	0	0	0
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	12 377	12 377
Avances au FDS	0	52 483	52 483
Débiteurs	0	770 806	770 806
Frais imputables au prochain exercice	0	147 783	147 783
Frais reportés	0	7 747 624	7 747 624
Immobilisations	0	4 987 336	4 987 336
ACTIF TOTAL	<u>4 090 723</u>	<u>26 205 894</u>	<u>30 296 617</u>
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	0	1 053 200	1 053 200
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	366 333	366 333
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	5 789 469	5 789 469
	0	7 209 002	7 209 002
Dû au FAG	52 483	0	52 483
Dettes à long terme	0	0	0
PASSIF TOTAL	<u>52 483</u>	<u>7 209 002</u>	<u>7 261 485</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé non affecté	4 038 240	1 985 155	6 023 395
Surplus affecté-mobilier/équipement	0	1 194 461	1 194 461
Surplus affecté-informatique	0	3 792 875	3 792 875
Surplus affecté-frais reportés siège social	0	7 747 624	7 747 624
Surplus-réserve pour négociation	0	3 975 972	3 975 972
Surplus-réserve pour solidarité	0	156 039	156 039
Surplus-réserve pour instances	0	144 766	144 766
	<u>4 038 240</u>	<u>18 996 892</u>	<u>23 035 132</u>
PASSIF ET AVOIR	<u>4 090 723</u>	<u>26 205 894</u>	<u>30 296 617</u>

* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	170 280	166 920
Autres revenus	0	1 000
Total de la contribution	170 280	167 920
DÉPENSES		
Solidarité	158 605	145 568
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>11 675</u>	<u>22 352</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	2 235 000	2 235 000
Autres revenus	0	40 000
Total de la contribution	2 235 000	2 275 000
DÉPENSES		
Instances (incluant péréquation)	2 449 519	2 249 069
EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(214 519)</u>	<u>25 931</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	0	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2013 (12 mois)	2012 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	345 309	331 159
Dons	0	0
Intérêts	11 394	8 483
	<u>356 703</u>	<u>339 642</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	690 617	662 319
Intérêts	28 792	25 950
Autres revenus	0	0
	<u>719 409</u>	<u>688 269</u>
Total des revenus	1 076 112	1 027 911
DÉPENSES		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	1 940	3 017
Salaires et charges sociales	0	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	27 005	35 358
Intérêts et frais bancaires	0	0
Autres dépenses	184 630	210 672
Aide financière	855	600
	<u>214 430</u>	<u>249 647</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Honoraires professionnels	0	3 940
Autres dépenses	401 600	0
	<u>401 600</u>	<u>3 940</u>
Total des dépenses	616 030	253 587
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>460 082</u>	<u>774 324</u>



Roberto Bomba, trésorier

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

C'est à l'unanimité que la délégation a adopté les prévisions budgétaires pour la prochaine année, présentées par le trésorier Roberto Bomba. Ce budget se veut le reflet des priorités de la Fédération dans le respect de ses ressources humaines et financières.

Les déléguées ont constaté que les défis qui attendent la FIQ pour 2015 sont de taille. La négociation nationale se déroulera dans un climat d'austérité avec en avant-plan un projet de loi 10 qui aura un impact majeur sur l'organisation des soins de santé. Dans cette conjoncture, il faudra redoubler de vigilance tout en assurant des services de qualité qui répondent adéquatement aux besoins des membres, des syndicats affiliés et de la Fédération elle-même.

Presque la moitié des dépenses de la FIQ est liée au secteur des relations de travail afin de soutenir les syndicats affiliés et de répondre aux besoins des professionnelles en soins. À l'intérieur des revenus 2015, 59 659 membres cotisantes sont comptabilisées, ce qui représente une augmentation de 1 381 membres. La réserve Solidarité et le Fonds de défense syndicale sont conséquemment augmentés afin de tenir compte de cette hausse.

La préoccupation première de la FIQ est de répondre pleinement aux besoins de ses membres tout en favorisant une saine gestion de ses finances.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'enveloppe de prêt prévu pour soutenir les professionnelles en soins qui doivent contester une décision de leur employeur relativement au retrait préventif de la travailleuse enceinte (RPTÉ) figure toujours au budget 2015.

C'est sous la forme d'un projet pilote qu'un premier Réseau des militantes en santé et sécurité du travail verra le jour en 2015. Cette décision, ayant reçu l'aval des déléguées lors du dernier congrès, émane d'une volonté de la Fédération de favoriser les échanges d'informations et de connaissances liées aux enjeux dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail dans le but de mettre en commun des problématiques et des interventions locales en SST.

SOUTIEN AUX SYNDICATS AFFILIÉS

Dans le souci que les équipes syndicales locales puissent exercer pleinement leur rôle auprès des

membres, des sommes importantes sont allouées à la diffusion de nouvelles sessions de formation.

NÉGOCIATION PROVINCIALE

Les sommes accumulées depuis quelques années serviront à la négociation nationale. Prête à mener la bataille de front et à faire face aux défis de la prochaine année, la FIQ déploiera les ressources humaines nécessaires, le tout soutenu par une vaste campagne de publicité visant la population québécoise et les professionnelles en soins.

Le budget 2015 est sans aucun doute un budget responsable qui vise, dans un premier temps, à contrôler les dépenses et, à plus long terme, à atteindre l'équilibre budgétaire. La délégation a pris connaissance de la réduction de 10 % du déficit cette année, ce qui est de très bon augure pour l'avenir puisque la Fédération envisage globalement, malgré les budgets précédents déficitaires, de boucler ces années positivement. ■



Au micro :
1. Martine Côté, CSSS de Chicoutimi
2. Francis Charbonneau, CSSS d'Antoine-Labelle

ACTIONS PRIORITAIRES

**Actions prioritaires – 2015, une année de défis et de mobilisations
Assurance auto, habitation et entreprise**



Sylvain Allard, CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

**ACTIONS PRIORITAIRES
2015, UNE ANNÉE DE DÉFIS ET DE MOBILISATIONS**

Comme chaque année, la délégation se prononce, lors du conseil fédéral de décembre, sur les actions prioritaires de l'année à venir. L'année 2015 en sera certainement une de défis et il faudra impérativement que les 65 000 professionnelles en soins de la FIQ se mobilisent afin de contrer la vague d'austérité qui déferle actuellement sur le Québec.

En 2015, leadership et persévérance seront au rendez-vous pour la Fédération qui en appellera à une mobilisation sans précédent de toutes ses membres.

En ce sens, repositionner la FIQ dans le cadre de la réorganisation du projet du réseau de la santé s'avère une priorité majeure pour les déléguées. Dans la foulée du projet de loi 10, les professionnelles en soins doivent unir leurs forces, lutter conjointement contre les compressions et maintenir une vie syndicale active.

La Fédération détient certainement les ressources et les outils nécessaires, mais elle n'y arrivera pas seule. Afin d'établir un réel rapport de

force avec le gouvernement et son idéologie libérale, les énergies et les efforts de chaque professionnelle en soins doivent converger vers la préservation du réseau public de santé.

Dans cette conjoncture, la négociation de la prochaine convention collective nationale s'avère d'autant plus importante pour les déléguées. Parce que les professionnelles en soins sont en droit d'exiger des conditions de travail empreintes de dignité et de reconnaissance, à la

hauteur de ce qu'elles accomplissent quotidiennement.

Le respect des membres de la FIQ passe inlassablement par la stabilisation des équipes, par l'implantation de ratios professionnelles en soins/patient-e-s et par une organisation du travail plus humaine et à l'écoute des gens qui soignent et qui sont soignés. Voilà autant de défis qui attendent la Fédération pour 2015, l'année de toutes les mobilisations. ■

ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE

La FIQ offre à ses membres un régime d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise avec La Personnelle assurances générales. La compagnie est autorisée à solliciter les membres par téléphone. Toutefois, il est entendu que La Personnelle s'engage à ne pas divulguer à quiconque la liste nominative des membres de la FIQ. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les membres peuvent refuser que leur nom et leurs coordonnées (adresse personnelle et numéro de téléphone) soient transmis aux fournisseurs de services. Ainsi, les **membres qui refusent que leurs coordonnées soient communiquées à La Personnelle** doivent remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avant le 31 janvier 2015 à l'adresse indiquée. ■

ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE

Je, soussignée ou soussigné, refuse explicitement que les renseignements personnels que la FIQ détient à mon sujet soient utilisés à des fins de prospection et de sollicitation commerciale relativement à l'entente qu'elle a conclue avec La Personnelle au bénéfice de ses membres.

Nom : _____

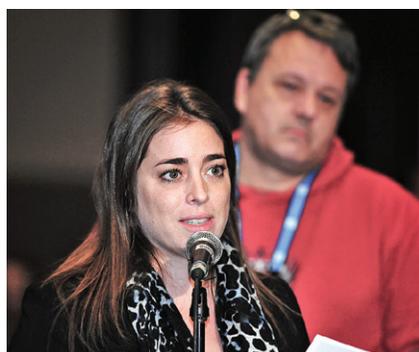
Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone (résidence) : _____ Téléphone (travail) : _____

Signature : _____ Date : _____

Retourner à FIQ Québec, a/s Édith Côté, 1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 ou envoyer un courriel à ecote@fiqsante.qc.ca



Cynthia Pothier, CSSS Pierre-Boucher - AIM





Manon Larochelle,
CSSS Alphonse-Desjardins – SPSQ



Sophie Séguin, CSSS de la Haute-Yamaska

BILAN DES PROJETS LEAN REPRENONS NOTRE LEADERSHIP EN ORGANISATION DU TRAVAIL

Les déléguées ont pris connaissance à ce conseil fédéral du bilan syndical réalisé par la Fédération au sujet des projets Lean. Au cours des dernières années, à la suite de l'implantation massive des premiers projets Lean dans les établissements de santé au Québec, la FIQ s'est montrée fort préoccupée de leurs impacts réels ou anticipés sur la qualité des soins aux patient-e-s ainsi que sur les conditions de travail et de vie au travail des professionnelles en soins.

Les conclusions que tire la FIQ de ces expériences confirment que ce processus d'optimisation n'a apporté à ce jour que très peu de retombées positives pour les professionnelles en soins, les patient-e-s et le réseau. La solution aux dysfonctionnements actuels dans les milieux de travail se trouverait-elle alors davantage dans la réappropriation de l'organisation du travail par les professionnelles en soins que dans des projets d'optimisation coûteux et sans lendemain? À cette question, les déléguées ont répondu clairement et fermement : oui!

UN BILAN QUI LAISSE UN GOÛT AMER

Il est important de rappeler que ce sont jusqu'à maintenant plus de 24 millions de dollars qui ont été investis par le gouvernement du Québec dans la mise en place de projets Lean financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), répartis sur deux phases. Au départ, cet argent devait permettre de réduire la charge de travail des professionnelles en soins et d'améliorer la qualité des soins dispensés.

Cependant, alors que les retombées des projets Lean devraient en bout de piste réduire le nombre d'erreurs, d'infections, de plaintes et de temps d'attente, tout en réduisant toute forme de gaspillage, le cas échéant, les attentes du gouvernement étaient d'un tout autre ordre. Elles visaient davantage l'augmentation de la performance au travail, la maximisation des compétences et la réduction des dépenses budgétaires.

Concrètement, moins du tiers des équipes locales des établissements ciblés par les projets Lean de la phase 2 (2013) et sondées par la FIQ ont perçu des impacts positifs sur le quotidien de leurs membres et sur les soins aux patient-e-s. En effet, sans nier qu'à certains endroits, ces projets ont permis de faire certaines avancées, progrès dont la pérennité

est toujours fragile, force est de constater que dans la très grande majorité des cas, les employeurs se sont plutôt servis du financement lié aux projets Lean pour régler des situations problématiques concernant la gestion quotidienne dans les milieux de travail.

De plus, le partenariat entre l'employeur et le syndicat, qui constituait pourtant une condition essentielle au financement des projets, s'est avéré très fragile dans plusieurs situations. À titre d'exemple, à Chicoutimi, l'employeur a poursuivi ses projets Lean et a continué de percevoir le financement du MSSS, et ce, même si le syndicat s'était retiré de la démarche en raison de suppressions de postes insensées.

VERS UNE RÉAPPROPRIATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Il existe déjà deux structures désignées et conventionnées aux articles 13 et 35 de la convention collective nationale pour aborder les questions d'organisation du travail qui touchent la pratique professionnelle et les soins dispensés aux patient-e-s : le comité de soins et le comité paritaire provincial sur la tâche et l'organisation du travail. Pour la FIQ, le comité de soins est le lieu d'influence et d'échange à privilégier au niveau local pour faire avancer les dossiers d'organisation du travail tout en assumant un réel leadership syndical de la recherche de solutions. Toutefois, cette stratégie doit aller de pair avec un plan d'action à grande échelle pour redynamiser les questions d'organisation du travail et améliorer la capacité de toutes les membres et de toutes les structures de la FIQ de prendre en charge cet enjeu.

Considérant l'importance pour les syndicats d'être proactifs sur cet aspect du travail et de la pratique professionnelle des membres, les déléguées ont adopté à l'unanimité

huit recommandations. Celles-ci visent, en partie, à remettre les comités de soins au cœur de l'action syndicale locale et à améliorer les mécanismes d'information et de communication avec les membres à ce sujet.

Bien que les déléguées soient très enthousiastes à l'idée de se réapproprier la question de l'organisation du travail, certaines d'entre elles se sont interrogées sur les leviers d'action auxquels elles pouvaient recourir pour contraindre l'employeur à ramener l'ensemble des démarches d'organisation du travail qui prennent place dans les établissements au comité de soins, une collaboration qui est loin d'être acquise à plusieurs endroits. Quelques déléguées ont également soulevé les difficultés rencontrées pour obtenir des libérations syndicales, élément pourtant nécessaire au bon fonctionnement de ce comité.

Lorsque les professionnelles en soins sont libérées et écoutées par les gestionnaires pour travailler à résoudre des problèmes en organisation du travail qu'elles rencontrent, il est alors possible de mettre en place des solutions efficaces, et ce, rapidement et à faible coût.

D'autres déléguées ont formulé le souhait que la prochaine négociation puisse permettre d'élargir l'article 13 de la convention collective qui concerne le comité de soins afin que celui-ci couvre davantage toutes les questions relatives à l'organisation du travail, et non presque exclusivement celles du fardeau de tâches. Finalement, les déléguées ont convenu de transmettre une lettre aux employeurs afin de leur démontrer la solidarité des syndicats de la FIQ quant à une réappropriation syndicale de l'organisation du travail. ■

Dans le contexte actuel de compressions budgétaires, des impératifs budgétaires ont contaminé les buts et les objectifs poursuivis par les projets Lean, ainsi que les retombées attendues, et dénaturé le processus dans son ensemble.

ASSURANCE COLLECTIVE

Assurance collective – Taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015



**ASSURANCE COLLECTIVE
TAUX EN VIGUEUR À COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2015¹**

Les déléguées ont pris connaissance à ce conseil fédéral du résultat des négociations de la FIQ avec Desjardins Sécurité financière concernant les conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective pour l'année 2015.

INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE

La FIQ constate qu'une détérioration du régime d'assurance invalidité de longue durée se pointe à l'horizon. Les dossiers d'invalidité sont plus nombreux et demeurent plus longtemps en paiement de prestations au cours de la période occupationnelle. Que se passe-t-il? Les problèmes vécus dans le réseau de la santé commencent-ils à se faire sentir jusque dans les régimes d'assurance? Le comportement de certains employeurs dans la gestion des dossiers d'invalidité peut-il être un autre facteur?

Des recherches seront donc entreprises par la Fédération afin de tenter de comprendre la détérioration du régime et trouver des moyens pour la ralentir. Une chose est certaine : ce n'est pas aux adhérentes à assumer des hausses des taux de prime dans cette garantie à cause du laxisme présent dans la gestion des employeurs. Toutes, nous devons travailler à faire en sorte que les employeurs réintègrent les salariées aptes au travail dans les plus brefs délais possibles.

Au cours des négociations avec l'assureur, la FIQ a dû tenir compte, en plus des facteurs habituels d'inflation et d'utilisation, de certains facteurs conjoncturels tels que la situation économique mondiale difficile et la hausse constante des coûts tant dans les services publics que dans les régimes d'assurances privés. Malgré cela, certains des régimes de la FIQ connaîtront un répit pour l'année 2015 après avoir subi des hausses substantielles lors du renouvellement de 2014. Ainsi, les régimes d'assurance qui représentent les primes les plus importantes, à savoir les régimes couvrant les médicaments, les soins dentaires et l'invalidité de longue durée, subissent des augmentations de prime jugées acceptables.

CONGÉ DE PRIME PARTIEL

En ce qui concerne les régimes de base médicaments, base maladie complémentaire I (soins dentaires) et complémentaire II (invalidité de longue durée), les adhérentes profitent actuellement d'un congé de prime partiel qui prend fin le 31 décembre 2014. Après analyse des résultats des négociations avec l'assureur et considérant les montants en dépôt détenus, les déléguées ont convenu d'offrir aux adhérentes, pour l'année 2015, un congé de prime partiel au régime complémentaire II (invalidité de longue durée).

L'objectif premier de l'assurance collective est de se prémunir contre un préjudice financier important par la mise en commun des risques et des primes.

Les adhérentes profiteront donc d'un nouveau congé de prime partiel en fonction des taux négociés pour l'année 2015. Cependant, puisqu'elles bénéficient déjà d'un congé de prime

partiel qui se termine le 31 décembre 2014, elles ressentiront quand même une hausse de primes sur le prélèvement salarial. Cette hausse ressentie sera égale à la différence entre les taux 2015 réduits après le congé de prime et les taux payés en 2014 après le congé de prime.

Les déléguées estiment qu'il s'agit d'un bon renouvellement pour les membres qui pourront bénéficier de bonnes garanties au meilleur coût possible. ■

PROTECTION	Taux payés en 2014 après congé prime	Taux payés en 2015 après congé prime
RÉGIME DE BASE		
Base médicaments²		
Individuelle	39,12 \$	40,30 \$
Monoparentale	50,48 \$	52,00 \$
Familiale	91,95 \$	94,72 \$
Base maladie complémentaire III		
Individuelle	6,65 \$	6,59 \$
Monoparentale	6,65 \$	6,59 \$
Familiale	13,23 \$	13,12 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE I (soins dentaires)		
Individuelle	11,62 \$	12,78 \$
Monoparentale	22,07 \$	24,26 \$
Familiale	32,52 \$	35,75 \$
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE II		
Vie et MMA ³ de base de l'adhérente	0,32 \$/5 000 \$	0,32\$/5 000 \$
Vie et MMA additionnelle	0,078 \$/1 000 \$	0,079 \$/1 000 \$
Vie des enfants à charge	0,05 \$	0,05 \$
Invalidité de longue durée	0,828 % du salaire brut	0,92 % du salaire brut
Assurance vie additionnelle - droit acquis	Grille de taux par âge, sexe, tabac	Grille de taux majorée de 6,6 %

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce sont vos primes qui servent à payer les réclamations faites en vertu du contrat d'assurance collective. Chacune de vous peut apporter sa contribution pour que le coût des régimes d'assurance demeure à un niveau accessible pour l'ensemble des professionnelles en soins de la FIQ. Voici quelques trucs :

- **Acheminez vos demandes de prestations (médicaments, traitements de toutes sortes, indemnité de remplacement de revenu) au bon organisme. Par exemple, les médicaments ou traitements nécessaires à la suite d'un accident de travail devraient être remboursés par la CSST et non par l'assurance collective;**
- **Choisissez d'utiliser des médicaments génériques lorsque ceux-ci sont disponibles. Vous bénéficiez ainsi d'un traitement équivalent et aussi efficace à moindre coût;**
- **Renouvelez vos prescriptions pour deux ou trois mois à la fois plutôt que mensuellement. Vous économisez ainsi sur les honoraires professionnels du/de la pharmacien-ne. Ce type de réclamation est accepté par l'assureur Desjardins Sécurité financière.**

1. Taux par 14 jours excluant la taxe provinciale de 9 %.

2. Taux incluant la contribution de l'employeur suivante : (1) Salariée ayant un titre d'emploi dont le maximum de l'échelle salariale le 20 mars 2011 est égal ou supérieur à 40 000 \$: 2,39 \$ pour une protection individuelle et 5,97 \$ pour une protection monoparentale ou familiale; (2) Pour une salariée ayant un titre d'emploi dont le maximum de l'échelle salariale le 20 mars 2011 est inférieur à 40 000 \$: 5,28 \$ pour une protection individuelle et 13,24 \$ pour une protection monoparentale ou familiale; (3) Pour une salariée travaillant à temps partiel moins de 70 % de l'équivalent d'un temps complet, la contribution de l'employeur est réduite de 50 %.

3. MMA : Mort et mutilation accidentelles.

CONDITION FÉMININE

LA FIQ, UNE VOIX QUI PORTE, DES GESTES QUI COMPTENT



POUR UN SYNDICALISME FÉMINISTE FIQ!

La responsable politique du secteur Condition féminine, Line Larocque, ainsi que la conseillère syndicale du secteur et des membres du comité Condition féminine ont présenté à la délégation l'amorce d'une réflexion visant à développer une vision féministe et une grille d'analyse à la FIQ.



NI VIOLENCE, NI SILENCE!

Au cours de ce conseil fédéral, le secteur et les membres du comité Condition féminine de la FIQ ont commémoré la tuerie du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique, qui fête son triste 25^e anniversaire cette année. Elles ont invité la délégation et les membres à porter l'autocollant #NiviolenceNisilence comme signe de visibilité pour signifier notre colère collective face à toutes les formes de violence, à les refuser et à reconnaître la valeur de la prise de parole des femmes face à ce phénomène. Soulignons que 82 % des victimes d'agression sexuelle sont des femmes et que les professionnelles de la santé sont victimes de violence en milieu de travail avec 33 % des lésions acceptées en 2012 par la CSST.

La mise en place de cette initiative découle de plusieurs constats. D'abord, la Fédération est composée à plus de 90 % de femmes, ce qui rend nécessaire une analyse différenciée selon les sexes et tenant compte des dynamiques propres aux professionnelles en soins dans leur milieu de travail, mais également dans la sphère privée de leur vie.

Il est aussi difficile d'aborder le féminisme dans les différents milieux si bien que les impacts qualitatifs et quantitatifs des actions menées par les responsables à la condition féminine dans les établissements et par les militantes de la FIQ s'avèrent bien souvent indéfinissables. Ce constat, alimenté par le mythe propageant l'idée que l'égalité est atteinte et que le féminisme n'est

plus nécessaire, n'aide en rien la situation.

Pourtant, si l'on se réfère au partage inégal des tâches domestiques, à toutes les formes de violence que subissent les femmes ou encore aux structures sociales ne favorisant pas la participation pleine et entière des femmes, force est de constater que l'égalité de fait entre les hommes et les femmes n'est encore qu'illusoire.

À la lumière de ce portrait paradoxal, l'inertie n'est pas une option. Il faut permettre au comité Condition féminine de jouer son rôle « d'assurer l'intégration et le rayonnement de l'approche féministe dans les différentes instances de la FIQ et susciter le militantisme et la création de comités locaux de

condition féminine ». L'approche préconisée, une recherche-action, sollicitera prochainement les équipes locales et les membres à différentes étapes de la réflexion et vise à répondre à trois objectifs spécifiques :

- Réfléchir ensemble à un syndicalisme féministe FIQ;
- Identifier des voies pour développer le féminisme de la FIQ en cohésion avec les besoins des membres;
- Permettre l'expression et l'affirmation des femmes de la Fédération ainsi que la prise de conscience de la particularité des femmes dans leurs modes d'expression. ■



LA FIQ VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES!

La nouvelle équipe du Comité exécutif de la Fédération, élue lors du congrès tenu en avril dernier, vous souhaite un très joyeux Noël et une bonne année!

Sur la photo, de gauche à droite : Nancy Bédard, 4^e vice-présidente
 Marie-Claude Ouellet, secrétaire
 Linda Bouchard, 5^e vice-présidente
 Claude Boucher, 3^e vice-présidente
 Roberto Bomba, trésorier
 Régine Laurent, présidente
 Michel Mailhot, 6^e vice-président
 Daniel Gilbert, 2^e vice-président
 Line Larocque, 1^{re} vice-présidente